

Politique | Forte houle au Conseil municipal de Biarritz



À mi-mandat, la belle majorité plurielle construite en 2014 par le maire Michel Veunac avec ses adjoints Guy Lafite et Guillaume Barucq (notre photo de droite à gauche), est-elle en train d'exploser en vol? Depuis quelques mois, un avis de forte houle s'est emparé de la Perle de la Côte basque et s'est traduit par la démission de son poste d'adjoint au commerce Édouard Chazouillère, précédée de celle de François Amigorena, poussé vers la porte de sortie. Ce climat tempétueux et de fuites ont conduit le maire à faire signer une Charte de confidentialité aux élus de sa majorité. Michel Veunac en a assez que la vie privée de la Ville soit étalée dans la presse.

"J'ai annoncé, dès le 16 février dernier par voie de presse mon intention de démissionner de mes fonctions d'adjoint au maire et je n'ai pas l'habitude de revenir sur mes engagements..." C'est par cette introduction au Conseil municipal de ce vendredi 23 mars, que François Amigorena, adjoint en début de mandat, au tourisme à l'économie et aux techniques nouvelles, a annoncé sa rupture avec la majorité municipale de Michèle Veunac. Je ne reviendrai pas sur cette démission. Tout le monde connaît, Monsieur le maire, l'étendue et la profondeur de nos désaccords sur les dossiers Marbella, la fiscalité locale, Biarritz Océan, L'Hôtel du Palais ou la vente des écuries Bigueyrie dont j'ai été le premier à demander l'annulation. Notre dernier désaccord en date concerne le plan de stationnement de la Ville. Je vous ai adressé le 12 mars dernier un courriel pour vous demander la résiliation du contrat conclu avec Streeteo pour le contrôle du stationnement à Biarritz. Vous avez refusé en me répondant qu'aucune anomalie suspecte n'avait été constatée ni aucune plainte reçue alors que le Parquet de Paris vient d'ouvrir une enquête pour faux et escroquerie contre la société Streeteo. Depuis quelques jours, les Biarrots constatent des dizaines d'anomalies majeures. Je crois que nous ne vivons pas dans la même ville... Et François Amigorena (notre photo lors des vœux du maire en janvier 2018) de conclure: "Je suis soulagé et libéré de quitter définitivement votre majorité, même si je ne l'ai pas fait de gaieté de cœur. À mes anciens collègues de la majorité municipale, je dis : « Réveillez-vous ! » Vous pensez sans doute, ce que j'ai longtemps cru moi aussi: être utile de l'intérieur. Vous vous trompez, mais vous n'êtes plus aujourd'hui que les cautions tacites d'un maire dont le comportement autocratique, et les choix, sont désastreux et néfastes à cette ville que nous aimons tant »

Un réquisitoire cinglant auquel le maire rétorqua, plutôt saisi par la violence de la charge: "Tout ce qui est excessif est insignifiant. Vous en faites une affaire personnelle Monsieur, alors que tous les adjoints ont voté pour votre éviction".

Une ambiance qui conclut un trimestre "d'anus horribilis", pour paraphraser la reine d'Angleterre en 1990, pour cette majorité municipale, résultat d'une coalition d'éléments très divers pour le deuxième tour des élections municipales en

2014 et qui essuie des avis de tempête. En effet, lors du Conseil municipal précédent, c'est l'adjoint au commerce, Edouard Chazouillères qui donnait sa démission. Souvent en sécession avec le maire qui lui demanda un soir de Conseil municipal s'il faisait partie de la majorité ou de l'opposition. Certes de manière moins spectaculaire que François Amigorena, mais c'est là encore la colère des commerçants sur les nouvelles modalités de stationnement qui ont poussé cet autre adjoint à jeter l'éponge.

Veunac-Amigorena-Lafite, c'était "Je t'aime, moi non plus"



Il faut quelque peu remonter le cours de la mandature pour expliquer les raisons de cette rupture entre le premier magistrat de la Ville et le chef d'entreprise d'IS Décisions, spécialisée dans la sécurité informatique (93% d'activité à l'export dans 141 pays, 3 400 clients). Elle débute en fait par un incident qui pourrait paraître anodin mais qui s'apparente à un crime de lèse-majesté quand il concerne l'Hôtel du Palais, un joyau de famille qui est aux maires de Biarritz qui se sont succédés aussi essentiel que les codes de l'arme nucléaire aux présidents de la République de la Cinquième République. Adjoint donc au tourisme, à l'économie et aux techniques nouvelles, benoîtement, François Amigorena tweete, lors d'une réunion extraordinaire de la Socomix, gestionnaire du palace, dont il est membre, que cette dernière va lancer un appel d'offres auprès des plus importants groupes hôtelier de la planète, dont Four Seasons. Le maire n'apprécie pas du tout et le fait savoir. Le deuxième incident diplomatique déstructurant se produit quand Guy Lafite, le premier adjoint chargé des finances, radical de gauche, propose son ancien chef de campagne des élections municipales pour partir, sous sa bannière aux élections départementales. Refus de François Amigorena qui s'estime mis devant le fait accompli et choisit de partir sans étiquette. Il vient de se faire un nouvel ennemi et perd quelque temps plus tard deux de ses délégations, le tourisme et l'économie. Soutien déclaré d'Emmanuel Macron à l'élection présidentielle, l'adjoint espère rebondir en obtenant l'investiture d'En Marche pour briguer la sixième circonscription des Pyrénées-Atlantiques. C'est Vincent Brû, gaullo-centriste surfant désormais la vague LREM qui l'obtiendra avec l'indiscutable appui de François Bayrou à Pau, un Modem de poids auprès de l'épicentre parisien. Modem comme son ami Michel Veunac....

Le premier magistrat de la ville commet ensuite quelques maladroites qui ne manquent pas d'être relevées, exploitées élargissant le fossé. La première concerne la vente par la Ville à prix cassé des écuries Bigueyrie, révélée par Jean-Yves Viollier, un blogueur biarrot, ancien journaliste du Canard enchaîné. Une partie des parcelles, à proximité de l'aéroport de Biarritz, était constructible dans ce quartier mitoyen d'Anglet. Bonjour la moins value. Autre dossier, l'aménagement de la plage de Marbella, menacée de disparition en raison de l'érosion naturelle qui déclenche l'ire de quelques sous-marins anti-Veunac. Dernier en date enfin le stationnement. Alors que l'ensemble des habitants de l'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz est provisoirement empoisonné par les travaux du futur Tram'Bus qui devrait entrer en circulation en 2019, Michel Veunac emboîte le pas des propositions gouvernementales permettant aux élus de fixer le nouveau tarif des contraventions liées au stationnement. Et ce dernier en confie la gestion à Streeteo avec le succès que l'on sait... à "Paris.

Enfin, à la faveur d'un rapport de la Cour des Comptes ressurgit ces derniers jours le monstre du Loch Ness: la Cité de l'Océan voulue par le maire de l'époque Didier Borotra et dont les premières années de gestion s'apparentent aux profondeurs réunies des gouffres de la Pierre Saint-Martin et de Padirac réunis: 40 millions d'euros de perte pour la Ville. Un rappel qui ne fait qu'ajouter à la tension ambiante.

Aussi, excédé par les états d'âme qui se répandent à flot, Michel Veunac a fait signer à la veille du fameux conseil municipal de vendredi à tous les élus de sa majorité un engagement sur l'honneur de ne pas communiquer des débats et propos des réunions internes. » Une véritable « Charte de la confidentialité » destinée notamment à éviter les « fuites » dans la presse. Qui a largement profité du feuilleton des désamours de certains acteurs de la majorité. Et qui risquent de lancer à mi-mandat, la prochaine campagne des élections municipales. La vidéo de la déclaration de l'adjoint Amigorena, mi-répudié, mi-démissionnaire, enregistrait 8000 vues et 180 partages ce mardi... Toutefois, ce n'est pas à la ville impériale que l'on va apprendre que certaines révolutions ne sont que de...Palais.



Félix Dufour

Credit Photo :
Publié sur aqui.fr le 28/03/2018
[Url de cet article](#)

